

**Un mode de déplacement à part entière**, en progression dans les déplacements, la bicyclette retrouve aujourd'hui sa place en ville. Vous habitez, ou travaillez à Clichy, et vous êtes de plus en plus nombreux à l'utiliser pour vous déplacer. CLICHY A VELO -MDB est une antenne locale de cyclistes, membres bénévoles de l'association MDB ([www.mdb-idf.org](http://www.mdb-idf.org)), créée dans le but de partager leur expérience avec la population. Elle diffuse des informations sur la pratique cycliste et la sécurité, et dialogue avec les élus et techniciens sur le choix technique de projets d'aménagements cyclables. Nos actions ne se limitent pas à Clichy, car nous sommes en relation avec l'association fondatrice et toutes ses antennes.

**Ecologique** : L'utilisation de la bicyclette vise à réduire, la pollution atmosphérique, les gaz à effet de serre, les nuisances sonores, et l'encombrement de l'espace public. Dans la rue, le cycliste est moins exposé à l'air pollué que l'automobiliste dans son habitacle. Le climat est en réalité moins pénalisant sur des petits parcours.

**Source de santé** : La pratique fréquente de la bicyclette, moins stressante, aide aussi à lutter contre l'obésité, liée à la sédentarité, et facteur de risque cardiovasculaire.

**Rapide** : Bien souvent le vélo s'avère plus rapide que la voiture sur des petits trajets de 2 à 10 km, en prenant en compte le temps de recherche d'un parking.

**Pratique** : Avec sa souplesse d'utilisation le vélo joue la complémentarité des transports en commun, qu'il peut en partie soulager.

**Sûr** : La pratique du vélo en ville n'est pas dangereuse : malgré la forte augmentation constatée des cyclistes, les accidents ont

globalement diminué. Le danger reste plus important en deux-roues motorisé.

**Convivial** : Le vélo consomme peu d'espace en roulant et à l'arrêt. La rue devient un lieu où l'on vit et parle ensemble. Il aide aussi à sauvegarder le commerce de proximité.

**Un premier pas franchi**, la Municipalité a généralisé la limitation de vitesse à 30 km/h sur la voirie communale. Cette mesure représente un signe significatif, un partage de la rue, et rassure les cyclistes habitués. Pour motiver les cyclistes occasionnels et encourager les hésitants, des aménagements cyclables spécifiques seront nécessaires en leur réservant un espace de circulation. Dépourvus de rues en pente, les environs de Clichy ne présentent pas d'obstacles naturels. L'extension des Vélib', autre alternative, limite les embouteillages dans les communes limitrophes de la capitale. Plus nombreux seront les cyclistes, meilleure sera leur sécurité.

**Des aménagements particuliers** localisés pourront améliorer le plan de circulation et créer un début de réseau cyclable sur l'ensemble de la ville, qui bénéficiera aux générations futures.

Les sas au droit des feux tricolores sécurisent les grands carrefours pour le tourne à gauche.

Le double sens cyclable apporte une meilleure utilisation du réseau communal, en autorisent le sens interdit, accompagné de la signalisation adéquate, et permet de véritables raccourcis.

**Des parcs de stationnement pour vélos**, équipés de barres d'accroche adaptées sont nécessaires à proximité des services publics, écoles, gymnases et commerces. Sans gêner la circulation piétonne, leur utilité est reconnue dans la lutte contre le vol. Il est recommandé d'attacher le cadre et les roues à un point fixe.

**Le Conseil Général des Hauts-de-Seine** envisage des travaux dès 2011 sur le quai de Clichy, qui fera l'objet d'un aménagement en boulevard urbain de 1,2 km, où des espaces sécurisés seront réservés aux circulations douces.

En 2008, 75 km étaient réalisés sur les axes départementaux, au trafic conséquent. 170 km devraient créer une continuité entre les secteurs fragmentés. Le traitement des ponts sur la Seine améliorerait les maillages des cheminements et faciliterait les déplacements du domicile au lieu de travail ou d'étude.

**Les consignes de sécurité** font l'objet de toute notre attention, au-delà du code de la route, de l'état mécanique du vélo et l'efficacité de son éclairage. En conduisant, de simples réflexes de prudence doivent être automatiques, comme le respect des piétons.

La vigilance s'impose aux abords des carrefours, des ronds-points, face aux ouvertures de portières, même dans les rues étroites, en regardant derrière avant de tourner à gauche ou changer de file.

On tend le bras pour indiquer sa direction, on veille aux angles morts pour dépasser un poids lourd, et son départ possible en manœuvre. La nuit, les vêtements clairs ou rétro réfléchissants permettent de nous voir distinctement.

**Roue Libre, la revue bimestrielle**, informe sur la vie de MDB, la revue de presse, les actions de promotion, explique les dossiers en cours, expose les démarches effectuées, conseille avec ses astuces, propose des itinéraires, donne des solutions de rangement au domicile,

détaille son programme des balades en Ile-de-France, et fait évader avec ses voyages à vélo.

**Evénements annuels**, « la Convergence », défilé géant et festif de la fête du vélo en juin.

**Les bourses aux vélos** maintenant organisées en petite couronne, permettent l'échange de matériel à prix réduit, et contribue au recyclage. Notre antenne pratique aussi le marquage « BICYCODE » (<http://fubicycode.org>), système national aidant à lutter contre le vol, qui est offert aux adhérents MDB.

**Des balades en Ile-de-France** à la portée de tous sont proposées par des bénévoles, avec pique-nique, le dimanche en toute convivialité.

**Les promenades clichoises**, de courtes distances, sont adaptées à la demande des adhérents, dans les environs de Clichy. Plus proche de vous, notre antenne locale propose des circuits adaptés et encadrés pour débutants désirant vaincre leur appréhension et améliorer leur pratique en ville.

**Vélo école** est un projet, destiné à apprendre aux adultes la maîtrise de la bicyclette.

**L'adhésion** permet d'apporter le point de vue des utilisateurs, et de motiver des décisions favorables au développement des circulations douces. La solidarité entre les adhérents apporte l'entraide bien utile pour les petits soucis mécaniques, le montage d'accessoires, et les bonnes adresses pour confier son matériel aux réparateurs.

La poursuite de notre démarche a besoin de votre soutien pour obtenir des résultats satisfaisants. Si pour l'instant, vous ne souhaitez pas adhérer, vous pouvez néanmoins nous communiquer votre adresse mail pour recevoir des informations sur nos activités.

<b>Patrick ROLAND</b> 19 rue Pierre Bérégovoy 92110 CLICHY	<b>Ilana SETTON</b> 7 villa Simone Bigot 92110 CLICHY
--	---

☎ : 01 42 70 57 75

☎ : 01 47 37 77 79

clichyvelomdb@aol.com

## CLICHY A VELO



MDB 92

Mars 2010

### Mieux se Déplacer à Bicyclette

MDB est adhérent de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUBicy), de la Fédération Nationale des Usagers des Transports (FNAUT), de l'Association Française de développement des Véloroutes & Voies Vertes (AF3V) et du Club des Villes Cyclables